

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

27, RUE JEAN-DOLENT - PARIS (14^e)

TÉL.: GOB. 71-25

- Organisation non-gouvernementale accréditée auprès des Nations-Unies- Statut A

PALLIERS D'INGRES

UNA AFFAIRE BRUTALE EN INDONÉSIE.

La Fédération internationale des Droits de l'Homme, que préside M. J. Paul-Boncour, ancien Président du Conseil,

Vient d'adresser une protestation au Gouvernement indonésien, en raison des conditions contraires à toute Justice, dans lesquelles se déroule à Djakarta le procès intenté, après deux ans de détention, à Léon JUNGSHOFF VAN DER MEER, citoyen hollandais, contre qui le Procureur requiert la peine capitale.

Interprète de l'émotion générale soulevée par ce procès, la Fédération internationale des Droits de l'Homme demande à l'Organisation des Nations-Unies de rappeler le Gouvernement indonésien au respect des principes fondamentaux inscrits dans la Charte de San Francisco et la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

(19 mars 1956)